



SOUS-PRÉFECTURE
17 DEC. 2018
de MULHOUSE

BUDGET PRIMITIF

2019

Budget général

Traitement des déchets

Collecte sélective

Assainissement

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

Sommaire

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL	page 4
A - Informations statistiques, fiscales et financières	page 5
B - Modalités de vote du budget	page 6
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	page 7
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	page 8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	page 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	page 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	page 11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	page 12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	page 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	page 15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	page 16
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	page 17
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	page 18
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	page 19
C1.1 - Etat du personnel	page 20
BUDGET : 03 TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS	page 22
A - Informations statistiques, fiscales et financières	page 23
B - Modalités de vote du budget	page 24
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	page 25
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	page 26
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	page 27
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	page 28
B2 - Balance générale du budget - Recettes	page 29
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	page 30
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	page 31
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	page 32
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	page 33
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	page 34
A2.2 - Répartition par nature de dette	page 36
A2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux	page 38
A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	page 39
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	page 40
A4 - Eléments du bilan état des provisions	page 41
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	page 42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	page 43
A8 - Etat des charges transférées	page 44
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	page 45
B1.6 - Etat des autres engagements reçus	page 46
BUDGET : 04 COLLECTE SELECTIVE	page 50
A - Informations statistiques, fiscales et financières	page 51
B - Modalités de vote du budget	page 52
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	page 53
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	page 54
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	page 55
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	page 56
B2 - Balance générale du budget - Recettes	page 57
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	page 58
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	page 60
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	page 61
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	page 62
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	page 63
A2.2 - Répartition par nature de dette	page 65
A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	page 67
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	page 68
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	page 69
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	page 70
A9 - Chapitres d'opérations pour compte de tiers	page 71
C1.1 - Etat du personnel	page 72

BUDGET : 05 ASSAINISSEMENT		page 76
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		page 78
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		page 79
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		page 80
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		page 81
B2 - Balance générale du budget - Recettes		page 82
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		page 83
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		page 85
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		page 86
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		page 88
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		page 89
A2.2 - Répartition par nature de dette		page 96
A2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux		page 98
A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours		page 99
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		page 100
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		page 102
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		page 103
B1.3 - Engagements hors bilan		page 104
A7 - Chapitres d'opérations pour compte de tiers		page 105
D2 - Arrêté et signatures		page 107

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier «Informations générales» annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant. □

A) BUDGET PRINCIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIVOM MULHOUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU BUDGET GENERAL :

Numéro SIRET : 24680025400046

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Code INSEE	BP 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	SANS OBJET	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III - Les provisions sont budgétaires (délibération du 30 octobre 2018).

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent .

- V - Le présent budget a été voté (6) : sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 357 000,00	2 357 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 357 000,00	2 357 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	75 500,00	75 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	75 500,00	75 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 432 500,00	2 432 500,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	683 900,00			682 500,00	682 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 321 200,00			1 415 500,00	1 415 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	193 000,00			191 500,00	191 500,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	2 198 100,00			2 289 500,00	2 289 500,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 198 100,00			2 289 500,00	2 289 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	44 000,00			40 000,00	40 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	21 500,00			27 500,00	27 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	65 500,00			67 500,00	67 500,00
	TOTAL	2 263 600,00			2 357 000,00	2 357 000,00

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 357 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 258 000,00			2 351 200,00	2 351 200,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 600,00			5 800,00	5 800,00
	Total des recettes de gestion courante	2 263 600,00			2 357 000,00	2 357 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 263 600,00			2 357 000,00	2 357 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	2 263 600,00			2 357 000,00	2 357 000,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 357 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	67 500,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	5 000,00			5 000,00	5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 000,00			70 500,00	70 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	67 000,00			75 500,00	75 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	67 000,00			75 500,00	75 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	67 000,00			75 500,00	75 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 75 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 500,00			8 000,00	8 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	1 500,00			8 000,00	8 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 500,00			8 000,00	8 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	44 000,00			40 000,00	40 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	21 500,00			27 500,00	27 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	65 500,00			67 500,00	67 500,00
	TOTAL	67 000,00			75 500,00	75 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 75 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	67 500,00
--	-----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	682 500,00		682 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 415 500,00		1 415 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	191 500,00		191 500,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		27 500,00	27 500,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		40 000,00	40 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 289 500,00	67 500,00	2 357 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 357 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	5 000,00		5 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	70 500,00		70 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	75 500,00		75 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 500,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 351 200,00		2 351 200,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 800,00		5 800,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		2 357 000,00		2 357 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 357 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS (SAUF 1068) (sauf 1068)	8 000,00		8 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (SAUF 16882 ICNE DE L'EXERCICE) (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		27 500,00	27 500,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		40 000,00	40 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		8 000,00	67 500,00	75 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		-
AFFECTATION AU COMPTE 1068		-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		75 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	683 900,00		682 500,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	3 500,00		3 600,00
60622	CARBURANTS	8 300,00		11 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 000,00		5 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	500,00		500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 000,00		10 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 500,00		3 500,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	80 000,00		63 100,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	5 000,00		10 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	26 600,00		26 600,00
615221	ENTRETIEN ET REPA BAT PUBLICS	5 000,00		5 000,00
615228	ENT ET REPA AUTRES BATIMENTS	3 000,00		3 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	2 000,00		5 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	2 000,00		2 000,00
6156	MAINTENANCE	15 000,00		15 000,00
6161	MULTIRISQUES	35 000,00		35 000,00
6168	AUTRES PRIMES ASSURANCES	9 000,00		9 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	12 000,00		12 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	11 000,00		12 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000,00		4 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	12 000,00		12 000,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 000,00		6 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00		4 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	8 000,00		8 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 000,00		1 000,00
6248	DIVERS	13 000,00		13 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 000,00		5 000,00
6256	MISSIONS	2 500,00		2 500,00
6257	RECEPTIONS	5 000,00		5 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 500,00		8 500,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX...)	1 000,00		1 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	16 000,00		18 000,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	350 000,00		351 700,00
63512	TAXES FONCIERES	11 000,00		11 000,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	500,00		500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 321 200,00		1 415 500,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 318 000,00		1 414 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 000,00		1 500,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	200,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	193 000,00		191 500,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	160 000,00		160 000,00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	3 000,00		1 500,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	30 000,00		30 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		2 198 100,00		2 289 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 198 100,00		2 289 500,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	44 000,00		40 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	21 500,00		27 500,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	21 500,00		27 500,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 500,00		67 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	65 500,00		67 500,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 263 600,00		2 357 000,00

	RESTES A REALISER N-1 (11)	+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
		2 357 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 258 000,00		2 351 200,00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	2 258 000,00		2 351 200,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 600,00		5 800,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	2 800,00		2 900,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 800,00		
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			2 900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		2 263 600,00		2 357 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 263 600,00		2 357 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	2 263 600,00		2 357 000,00
--	---------------------	--	---------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 357 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	5 000,00		5 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 000,00		5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	62 000,00		70 500,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	30 000,00		31 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	16 000,00		23 500,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 000,00		12 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	4 000,00		4 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	67 000,00		75 500,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	67 000,00		75 500,00
-----------------------------------	------------------	--	------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des	67 000,00		75 500,00
---	------------------	--	------------------

	RESTES A REALISER N-1 (11)	+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
		75 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 500,00		8 000,00
10222	F.C.T.V.A.	1 500,00		8 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	1 500,00		8 000,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 500,00		8 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	44 000,00		40 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	21 500,00		27 500,00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSION DROIT SIMILAIRE	2 260,00		1 000,00
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 340,00		1 000,00
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	3 630,00		7 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	5 950,00		6 500,00
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 105,00		9 000,00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	3 215,00		3 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	65 500,00		67 500,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	65 500,00		67 500,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	67 000,00		75 500,00
--	------------------	--	------------------

	RESTES A REALISER N-1 (10)	+
--	-----------------------------------	---

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
--	---	---

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	75 500,00
--	---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Plantations	20 ans	11-déc-18
	Aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	durée du bail à construction
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			75 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)			8 000,00
10222	F.C.T.V.A.		8 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			67 500,00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSION DROIT SIMILAIRE		1 000,00
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		1 000,00
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		7 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT		6 500,00
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		9 000,00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER		3 000,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		40 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	75 500,00				75 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	75 500,00
Solde (V = IV-II)(6)	+75 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont / TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE		11	11	0
Directeur	A	1	1	
Attaché territorial	A	2	2	
Adjoint administratif	C	2	2	
Adjoint administratif ppal 1ère classe	C	3	3	
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	3	3	
FILIERE TECHNIQUE		29	29	2
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	2	2	
Technicien principal 1ère classe	B	3	3	
Technicien principal 2ème classe	B	6	6	2
Technicien	B	0	0	
Agent de maîtrise principal	C	3	3	
Adjoint technique	C	1	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6	6	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	7	7	
FILIERE ANIMATION		1	1	0
Adjoint d'animation	C	1	1	
TOTAL GENERAL		41	41	2

Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

B) BUDGET ANNEXE

« TRAITEMENT DES

RESIDUS URBAINS »

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIVOM MULHOUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT :

Numéro SIRET : 24680025400046

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 03 TRU (3)

ANNEE 2019

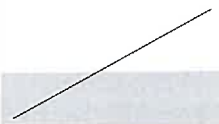
(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Code INSEE	BP 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	NEANT	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont budgétaires (délibération du 30 octobre 2018).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 738 000,00	23 738 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	23 738 000,00	23 738 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 410 700,00	5 410 700,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 410 700,00	5 410 700,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	29 148 700,00	29 148 700,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 382 600,00			20 476 600,00	20 476 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	171 500,00			145 000,00	145 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 000,00			10 000,00	10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	22 569 100,00			20 631 600,00	20 631 600,00
66	CHARGES FINANCIERES	680 000,00			600 000,00	600 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				100 000,00	100 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 249 100,00			21 331 600,00	21 331 600,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 287 000,00			899 700,00	899 700,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 717 900,00			1 506 700,00	1 506 700,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 004 900,00			2 406 400,00	2 406 400,00
	TOTAL	26 254 000,00			23 738 000,00	23 738 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 23 738 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	14 345 210,00			12 023 210,00	12 023 210,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 850 000,00			10 850 000,00	10 850 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	239 000,00			250 000,00	250 000,00
	Total des recettes de gestion courante	25 434 210,00			23 123 210,00	23 123 210,00
76	PRODUITS FINANCIERS	449 790,00			449 790,00	449 790,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	320 000,00			100 000,00	100 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	26 204 000,00			23 673 000,00	23 673 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	50 000,00			65 000,00	65 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	50 000,00			65 000,00	65 000,00
	TOTAL	26 254 000,00			23 738 000,00	23 738 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 23 738 000,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 341 400,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				900 000,00	900 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	4 500 000,00			2 115 000,00	2 115 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 500 000,00			3 015 000,00	3 015 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 282 000,00			2 330 700,00	2 330 700,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 282 000,00			2 330 700,00	2 330 700,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 782 000,00			5 345 700,00	5 345 700,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	50 000,00			65 000,00	65 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 000,00			65 000,00	65 000,00
	TOTAL	6 832 000,00			5 410 700,00	5 410 700,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 410 700,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	540 000,00			700 000,00	700 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 287 100,00			2 304 300,00	2 304 300,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 827 100,00			3 004 300,00	3 004 300,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 827 100,00			3 004 300,00	3 004 300,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 287 000,00			899 700,00	899 700,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 717 900,00			1 506 700,00	1 506 700,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 004 900,00			2 406 400,00	2 406 400,00
	TOTAL	6 832 000,00			5 410 700,00	5 410 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 410 700,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 341 400,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 476 600,00		20 476 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	145 000,00		145 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	600 000,00		600 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00		100 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 506 700,00	1 506 700,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		899 700,00	899 700,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	21 331 600,00	2 406 400,00	23 738 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 738 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		50 000,00	50 000,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 330 700,00		2 330 700,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	2 115 000,00		2 115 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	900 000,00		900 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)		15 000,00	15 000,00
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	5 345 700,00	65 000,00	5 410 700,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 410 700,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	12 023 210,00		12 023 210,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 850 000,00		10 850 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	250 000,00		250 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	449 790,00		449 790,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00	50 000,00	150 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		15 000,00	15 000,00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		23 673 000,00	65 000,00	23 738 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
23 738 000,00	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS (SAUF 1068) (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	700 000,00		700 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (SAUF 16882 ICNE DE L'EXERCICE) (sauf 1688 non budgétaire)	2 304 300,00		2 304 300,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		650 000,00	650 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR		841 700,00	841 700,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)		15 000,00	15 000,00
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		899 700,00	899 700,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		3 004 300,00	2 406 400,00	5 410 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
5 410 700,00	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 382 600,00		20 476 600,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	712 000,00		600 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	20 790 000,00		19 000 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	12 000,00		12 000,00
615221	ENTRETIEN BATIMENT PUBLIC	10 000,00		10 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	2 500,00		3 300,00
6156	MAINTENANCE	10 000,00		10 000,00
6161	MULTIRISQUES	10 000,00		10 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000,00		5 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	15 000,00		15 000,00
6226	HONORAIRES	5 000,00		20 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00		2 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 000,00		3 000,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	196 000,00		234 300,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	230 100,00		172 000,00
63512	TAXES FONCIERES	100 000,00		100 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	280 000,00		280 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	171 500,00		145 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	171 500,00		145 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 000,00		10 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	15 000,00		10 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		22 569 100,00		20 631 600,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	680 000,00		600 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	680 000,00		600 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			100 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			100 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		23 249 100,00		21 331 600,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 287 000,00		899 700,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 717 900,00		1 506 700,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	685 000,00		650 000,00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			15 000,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	841 700,00		841 700,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	191 200,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		3 004 900,00		2 406 400,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 004 900,00		2 406 400,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	26 254 000,00	23 738 000,00
---	---------------	---------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
----------------------------	---

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	23 738 000,00
---	---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	14 345 210,00		12 023 210,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	3 830 210,00		2 750 000,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	5 600 000,00		4 453 210,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	2 195 000,00		2 500 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 700 000,00		2 300 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	20 000,00		20 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 850 000,00		10 850 000,00
74751	PARTICIPATIONS AU GFP DE RATTACHEMENT	9 850 000,00		9 850 000,00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	1 000 000,00		1 000 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	239 000,00		250 000,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	239 000,00		250 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		25 434 210,00		23 123 210,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	449 790,00		449 790,00
76811	SORTIE EMPRUNTS RISQUE AVEC IRA CAPITALISEES	449 790,00		449 790,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	320 000,00		100 000,00
7711	PRODUITS EXCEP. S/OPERAT.DE GESTION DEBITES & PENALITES PERCUES	320 000,00		100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 204 000,00		23 673 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	50 000,00		65 000,00
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	50 000,00		50 000,00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			15 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00		65 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	26 254 000,00		23 738 000,00
--	----------------------	--	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			23 738 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			900 000,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS			900 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)	4 500 000,00		2 115 000,00
9199770	TRAVAUX CENTRE DE TRI			
9201520	DECHARGE ESELACKER	1 600 000,00		1 700 000,00
9201710	POSE ECHANGEURS THERMIQUES	2 600 000,00		415 000,00
9201720	MISE EN CONFORMITE UIOM			
9201810	RACCORDEMENT METHANISATION	300 000,00		
Total des dépenses d'équipement		4 500 000,00		3 015 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 282 000,00		2 330 700,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 282 000,00		2 330 700,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		2 282 000,00		2 330 700,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 782 000,00		5 345 700,00
----------------------------	--	--------------	--	--------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	50 000,00		65 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50 000,00		65 000,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	50 000,00		50 000,00
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES(8)			15 000,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 000,00		65 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des		6 832 000,00		5 410 700,00
--	--	--------------	--	--------------

		+		
RESTES A REALISER N-1 (11)				
		+		
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				
		=		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 410 700,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	540 000,00		700 000,00
1316	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	540 000,00		700 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 287 100,00		2 304 300,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 287 100,00		2 304 300,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	3 827 100,00		3 004 300,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			

	Ope. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES	3 827 100,00		3 004 300,00
-----------------------------------	---------------------	--	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 287 000,00		899 700,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 717 900,00		1 506 700,00
1582	AUTRES PROV PR CHARGES(8)	191 200,00		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	685 000,00		650 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	841 700,00		841 700,00
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES(8)			15 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	3 004 900,00		2 406 400,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 004 900,00		2 406 400,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	6 832 000,00		5 410 700,00
--	---------------------	--	---------------------

			+
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
			+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		
			=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 410 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201520(1)

LIBELLE : DECHARGE ESELACKER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	1 644 539,57			1 700 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 644 539,57			1 700 000,00	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 644 539,57			1 700 000,00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	1 700 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201710(1)

LIBELLE : POSE ECHANGEURS THERMIQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	1 818 569,61			415 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 818 569,61			415 000,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 818 569,61			415 000,00	
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour information		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		700 000,00
13 Subventions d'investissement		700 000,00
1316 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		700 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	285 000,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)					29 655 116,41								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 584 116,41								
1641 Emprunts en euros (total)													
B	DEXIA CL	03/02/2003	01/12/2005	01/12/2006	4 878 638,55	C	Taux fixe 4,14% à barrière 7% sur Libor USD 12M(Postfixé)	4,14	4,20	A	P	O	B-4
MIS503990EUR	SFIL CAFFIL	01/07/2015	01/07/2015	01/07/2016	10 100 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60	3,65	A	C	O	A-1
MIS503990EUR-2	SFIL CAFFIL	01/07/2015	01/07/2015	01/07/2016	6 805 477,86	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60	3,65	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 071 000,00								
F - LT sur T4M	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/03/2004	05/03/2004	15/03/2024	0,00	V	T4M(Postfixé) + 0,09	2,09	2,14	X	X	O	A-1
F - Tirage sur EUR12M	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/03/2010	15/03/2010	15/03/2011	8 071 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,06 sur Euribor 12 M) + 0,06	1,28	1,30	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général					29 655 116,41								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)													
Emprunts et dettes au 01/01/2019													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				17 205 174,82								599 106,21	274 424,54
1641 Emprunts en euros (total)				13 746 174,82								506 520,31	212 911,99
B	N		B-4	873 958,77	1,92	C	Taux fixe 4,14% à barrière 7% sur Libor USD 12M(Postfixé)	4,20				36 884,42	1 544,35
MIS03990EUR	N		A-1	7 574 999,99	8,5	F	Taux fixe à 3,6 %	3,65				276 487,50	123 220,00
MIS03990EUR-2	N		A-1	5 297 216,06	8,5	F	Taux fixe à 3,6 %	3,65				193 348,39	88 147,65
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				3 459 000,00								92 585,90	61 512,55
F - LT sur T4M	N		A-1	0,00	5,21	V	T4M(Postfixé) + 0,09	-0,27				0,00	0,00
F - Tirage sur EUR12M	N		A-1	3 459 000,00	5,21	F	Taux fixe à 2,64 %	2,68				92 585,90	61 512,55
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1692 Bons à moyen terme négociables (total)													
1697 Autres dettes (total)													
Total général		0,00		17 205 174,82								599 106,21	274 424,54

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES									
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX									
A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)									
IV									
A2.3									

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/07/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
B	DEXIA CL	4 878 639,55	873 958,77	4	5		Taux fixe 4,14% à barrière 7% sur Libor USD 12M(Postfixé)	Taux fixe 4,14% à barrière 7% sur Libor USD 12M(Postfixé)		Taux fixe 4,14% à barrière 7% sur Libor USD 12M(Postfixé)	4,20	36 684,42		5,08
TOTAL (B)		4 878 639,55	873 958,77									36 684,42		5,08
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		4 878 639,55	873 958,77									36 684,42		5,08

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 769.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	94,92%					
	Montant en euros	16 331 216 €					
	Nombre de produits				1		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours				5,08%		
	Montant en euros				873 959 €		
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Plantations	20 ans	11-déc-18
	Aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	durée du bail à construction
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS		A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/18	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
Provisions pour risques	191 131 €	31/12/2014	191 131 €	191 131 €	0 €	191 131 €
Provisions pour risques	191 131 €	10/04/2015	191 131 €	382 262 €	0 €	382 262 €
Provisions pour risques	191 131 €	28/04/2016	191 131 €	573 393 €	0 €	573 393 €
Provisions pour risques	191 131 €	17/05/2017	191 131 €	764 524 €	0 €	764 524 €
Provisions pour risques	191 131 €	24/10/2018	191 131 €	955 655 €	0 €	955 655 €

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			2 380 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			2 330 700,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		2 330 700,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			50 000,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS		50 000,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 380 700,00			2 380 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			2 406 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			2 406 400,00
1582	AUTRES PROV PR CHARGES		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		650 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE		841 700,00
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES		15 000,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		899 700,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 406 400,00				2 406 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 380 700,00
Ressources propres disponibles (IV)	2 406 400,00
Solde (V = IV-II)(6)	+25 700,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépenses transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (C/6812) (III)	solde (1)
TOTAL							

(1) correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

Exercice	Nature de la dépenses transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (C/6862) (III)	solde (1)
----------	----------------------------------	--------------------------------	-------------------------	--	---	--	-----------

2015	Etalement d'une indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt CAFIL indexé sur le cours EUR/CHF	144	Arrêté du 24 août 2015	10 100 000,00		841 666,66	9 258 333,34
2016	Etalement d'une indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt CAFIL indexé sur le cours EUR/CHF	144	arrêté du 24 août 2015	10 100 000,00	841 666,66	841 666,66	8 416 666,68
2017	Etalement d'une indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt CAFIL indexé sur le cours EUR/CHF	144	arrêté du 24 août 2015	10 100 000,00	1 683 333,32	841 666,66	7 575 000,02
2018	Etalement d'une indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt CAFIL indexé sur le cours EUR/CHF	144	arrêté du 24 août 2015	10 100 000,00	2 524 999,98	841 666,66	6 733 333,36
TOTAL				10 100 000,00	2 524 999,98	841 666,66	6 733 333,36

(1) correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENT DONNES			

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/19	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 - Subventions à verser en annuités							
	[...]						
8018 - Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
	[...]						
Au profit d'organismes privés (1)							
2015	Indemnité de remboursement anticipée d'un emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF intégrée dans les conditions financières de l'emprunt de refinancement	CAFFIL	12	A	1 743 000	1 743 000	145 250
2016	Indemnité de remboursement anticipée d'un emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF intégrée dans les conditions financières de l'emprunt de refinancement	CAFFIL	11	A	1 743 000	1 597 750	145 250
2017	Indemnité de remboursement anticipée d'un emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF intégrée dans les conditions financières de l'emprunt de refinancement	CAFFIL	10	A	1 743 000	1 452 500	145 250
2018	Indemnité de remboursement anticipée d'un emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF intégrée dans les conditions financières de l'emprunt de refinancement	CAFFIL	9	A	1 743 000	1 307 250	145 250
2019						1 162 000	
TOTAL					1 743 000	1 307 250	435 750

IV - ANNEXES				IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS				B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENT RECUS				

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]						
8028	Autres engagements reçus						
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
2015	Aide du fonds de soutien des emprunts à risque au remboursement de l'emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF	Agence de Services et de Paiement	12	A	5 782 021,16	5 782 021,16	481 835,10
2016	Aide du fonds de soutien des emprunts à risque au remboursement de l'emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF	Agence de Services et de Paiement	11	A	5 782 021,16	5 300 186,06	481 835,10
2017	Aide du fonds de soutien des emprunts à risque au remboursement de l'emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF	Agence de Services et de Paiement	10	A	5 782 021,16	4 818 350,97	481 835,10
2018	Aide du fonds de soutien des emprunts à risque au remboursement de l'emprunt CAFFIL indexé sur le cours de change EUR/CHF	Agence de Services et de Paiement	9	A	5 782 021,16	4 336 515,87	481 835,10
2019						3 854 680,77	
Engagements reçus des entreprises							
	[...]						
TOTAL					5 782 021,16	3 854 680,77	1 927 340,39

**PARTICIPATIONS
INTERCOMMUNALES
2019**

TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS**EXERCICE 2019**

Contribution des communes aux frais de fonctionnement, d'administration et d'investissement du service public de traitement, tri et valorisation des déchets.

Répartition calculée en fonction du prorata des tonnages de l'année 2017 (n-2), les tonnages 2018 n'étant pas connus au moment de l'élaboration du BP 2019.

Tonnage traité : 84 851,87
Participation HT : 9 850 000 €
TTC avec TVA à 10 % : 10 835 000 €
Evolution / 2017 : 0%
Coût HT / tonne : 116,08 €

	COLLECTIVITES MEMBRES	TONNAGES TRAITES				TONNAGE TOTAL T	TAUX DE PARTICIP. %	MONTANT TOTAL PARTICIPATION Euros HT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION Euros TTC	COLLECTIVITES MEMBRES
		UIOM & BIODECHETS T	CTRI ILLZACH T	D. VERTS T	Filières externes GRAVATS T					
1	m2A	71 758,16	4 304,64	2 930,58	5 561,95	84 555,33	99,651%	9 815 576,26 €	10 797 133,88 €	m2A
	HEIMSBRUNN	341,98	36,92			378,90	0,447%	43 984,48 €	48 382,92 €	HEIMSBRUNN
	GALFINGUE	26,36	7,60			33,96	0,040%	3 942,23 €	4 336,46 €	GALFINGUE
	ILLZACH	3 255,15	144,10	254,88	163,79	3 817,92	4,500%	443 201,92 €	487 522,12 €	ILLZACH
	PFASTATT	2 173,54	41,78	84,86	130,12	2 430,30	2,864%	282 120,54 €	310 332,59 €	PFASTATT
	WITTELSHEIM	2 517,30		60,90	324,76	2 902,96	3,421%	336 989,11 €	370 688,02 €	WITTELSHEIM
	BASSIN POTASSIQUE	10 735,32	66,26	392,84	611,78	11 806,20	13,914%	1 370 518,65 €	1 507 570,51 €	BASSIN POTASSIQUE
	Secteur M2A historique	38 716,29	3 574,54	1 592,24	2 738,18	46 621,25	54,944%	5 412 011,69 €	5 953 212,86 €	Secteur M2A historique
	Secteur historique	5 836,60				5 836,60	6,879%	677 539,69 €	745 293,66 €	Secteur historique
	LUTTERBACH	933,60	41,60	82,88	14,14	1 072,22	1,264%	124 468,29 €	136 915,12 €	LUTTERBACH
	MORSCHWILLER LE BAS	488,35	11,98	2,12		502,45	0,592%	58 326,73 €	64 159,41 €	MORSCHWILLER LE BAS
	MULHOUSE	30 456,50	3 381,86	1 502,82	2 724,04	38 065,22	44,861%	4 418 787,91 €	4 860 666,70 €	MULHOUSE
	REININGUE	387,18	4,34	4,42		395,94	0,467%	45 962,56 €	50 558,81 €	REININGUE
	ZILLISHEIM	614,06	134,76			748,82	0,883%	86 926,51 €	95 619,16 €	ZILLISHEIM
	Secteur COLLINES	5 499,90	268,28	55,56	934,32	6 758,06	7,965%	784 507,06 €	862 957,77 €	Secteur COLLINES
	Secteur COLLINES	5 499,90				5 499,90	6,482%	638 453,99 €	702 299,39 €	Secteur COLLINES
	BRUEBACH		0,44			0,44	0,001%	51,08 €	56,18 €	BRUEBACH
	BRUNSTATT-DIDENHEIM		85,72	2,88	877,36	965,96	1,138%	112 133,13 €	123 346,45 €	BRUNSTATT-DIDENHEIM
	ESCHENTZWILLER		7,34	17,92		25,26	0,030%	2 932,30 €	3 225,53 €	ESCHENTZWILLER
	FLAXLANDEN				16,72	16,72	0,020%	1 940,94 €	2 135,03 €	FLAXLANDEN
	RIEDISHEIM		147,58	2,70	40,24	190,52	0,225%	22 116,45 €	24 328,09 €	RIEDISHEIM
	STEINBRUNN-LE-BAS					0,00	0,000%	0,00 €	0,00 €	STEINBRUNN-LE-BAS
	ZIMMERSHEIM		27,20	32,06		59,26	0,070%	6 879,18 €	7 567,09 €	ZIMMERSHEIM
	Secteur ILE NAPOLEON	6 867,66	165,16	407,96	659,00	8 099,78	9,546%	940 260,16 €	1 034 286,18 €	Secteur ILE NAPOLEON
	Secteur ILE NAPOLEON	6 867,66				6 867,66	8,094%	797 229,94 €	876 952,93 €	Secteur ILE NAPOLEON
	BALDERSHEIM		31,02	60,80	88,68	180,50	0,213%	20 953,28 €	23 048,61 €	BALDERSHEIM
	BATTENHEIM			20,14		20,14	0,024%	2 337,94 €	2 571,74 €	BATTENHEIM
	DIETWILLER		1,12	20,58		21,70	0,026%	2 519,04 €	2 770,94 €	DIETWILLER
	HABSHEIM		45,04	60,32	59,26	164,62	0,194%	19 109,86 €	21 020,84 €	HABSHEIM
	RIXHEIM		61,16	104,40	483,26	628,82	0,741%	72 996,35 €	80 295,99 €	RIXHEIM
	SAUSHEIM		26,82	141,72	47,80	216,34	0,255%	25 113,75 €	27 625,13 €	SAUSHEIM
	Secteur Rhin sud	1 624,66	0,00	81,34	0,00	1 706,00	2,011%	198 040,42 €	217 844,46 €	Secteur Rhin sud
	CC SUNDGAU (Illfurth)	296,54	0,00	0,00	0,00	296,54	0,349%	34 423,74 €	37 866,12 €	CC SUNDGAU (Illfurth)
2	TOTAUX	72 054,70	4 304,64	2 930,58	5 561,95	84 851,87	100,00%	9 850 000 €	10 835 000 €	TOTAUX

C) BUDGET ANNEXE

« COLLECTE SELECTIVE »

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIVOM MULHOUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT :

Numéro SIRET : 24680025400046

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 04 COLLECTE DECHETS (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Code INSEE	BP 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	NEANT	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
 NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont budgétaires (délibération du 30 octobre 2018).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté (6) : sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 914 500,00	10 914 500,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 914 500,00	10 914 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 785 000,00	2 785 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 785 000,00	2 785 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 699 500,00	13 699 500,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 140 180,00			8 940 500,00	8 940 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 001 000,00			1 039 000,00	1 039 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00			5 000,00	5 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	10 146 180,00			9 984 500,00	9 984 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	48 000,00			45 000,00	45 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00			10 000,00	10 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 196 180,00			10 039 500,00	10 039 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	95 820,00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	513 000,00			875 000,00	875 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	608 820,00			875 000,00	875 000,00
	TOTAL	10 805 000,00			10 914 500,00	10 914 500,00

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 914 500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 804 750,00			1 709 500,00	1 709 500,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 992 250,00			9 200 000,00	9 200 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	10 797 000,00			10 909 500,00	10 909 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 000,00			5 000,00	5 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	10 805 000,00			10 914 500,00	10 914 500,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	10 805 000,00			10 914 500,00	10 914 500,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 914 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	875 000,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000,00			500 000,00	500 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	1 035 000,00			2 105 000,00	2 105 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 185 000,00			2 605 000,00	2 605 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00			100 000,00	100 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	100 000,00			100 000,00	100 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	72 800,00			80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 357 800,00			2 785 000,00	2 785 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	1 357 800,00			2 785 000,00	2 785 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **2 785 000,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	30 000,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	646 180,00			1 830 000,00	1 830 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	676 180,00			1 830 000,00	1 830 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	72 800,00			80 000,00	80 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	748 980,00			1 910 000,00	1 910 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	95 820,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	513 000,00			875 000,00	875 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	608 820,00			875 000,00	875 000,00
	TOTAL	1 357 800,00			2 785 000,00	2 785 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **2 785 000,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	875 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 940 500,00		8 940 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 039 000,00		1 039 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00		5 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	45 000,00		45 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00		10 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		875 000,00	875 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		10 039 500,00	875 000,00	10 914 500,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				-
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 914 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00		100 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	2 105 000,00		2 105 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	500 000,00		500 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	80 000,00		80 000,00
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 785 000,00		2 785 000,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 785 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 709 500,00		1 709 500,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 200 000,00		9 200 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00		5 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	10 914 500,00		10 914 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 914 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS (SAUF 1068) (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (SAUF 16882 ICNE DE L'EXERCICE) (sauf 1688 non budgétaire)	1 830 000,00		1 830 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		875 000,00	875 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	80 000,00		80 000,00
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	1 910 000,00	875 000,00	2 785 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 140 180,00		8 940 500,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 500,00		4 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	15 000,00		18 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	35 000,00		25 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000,00		4 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	165 000,00		165 000,00
6078	AUTRES MARCHANDISES			40 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	6 675 000,00		6 609 220,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 200,00		3 500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 000,00		3 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	15 000,00		15 000,00
615221	ENTRETIEN BATIMENT PUBLIC	6 000,00		6 000,00
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	6 000,00		6 000,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	12 000,00		
615232	ENTRETIEN RESEAUX			12 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	3 000,00		3 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	75 000,00		75 000,00
6156	MAINTENANCE	5 000,00		5 000,00
6161	MULTIRISQUES	29 000,00		31 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 000,00		1 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 500,00		1 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	7 000,00		7 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 000,00		1 000,00
6257	RECEPTIONS			1 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 000,00		6 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	4 000,00		5 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX...)	7 000,00		7 000,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	196 000,00		234 300,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 860 000,00		1 650 000,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 980,00		1 980,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 001 000,00		1 039 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	449 000,00		495 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	552 000,00		544 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00		5 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	5 000,00		
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION			5 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		10 146 180,00		9 984 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	48 000,00		45 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	48 000,00		45 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	2 000,00		10 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00		10 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	10 196 180,00		10 039 500,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	95 820,00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	513 000,00		875 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	513 000,00		875 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	608 820,00		875 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	608 820,00		875 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 805 000,00		10 914 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 914 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 804 750,00		1 709 500,00
7018	AUTRES	750,00		
70611	REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	2 000,00		2 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	1 802 000,00		1 707 500,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 992 250,00		9 200 000,00
74751	PARTICIPATIONS AU GFP DE RATTACHEMENT	5 200 000,00		5 300 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	3 792 250,00		3 900 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		10 797 000,00		10 909 500,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	8 000,00		5 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	8 000,00		5 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 805 000,00		10 914 500,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	10 805 000,00		10 914 500,00
---	---------------	--	---------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=
		10 914 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	150 000,00		500 000,00
2111	TERRAINS NUS	150 000,00		
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS			500 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)	1 035 000,00		2 105 000,00
9199730	AMENAGEMENT DTRIS	300 000,00		
9201210	DTRI KINGERSHEIM / WITTENHEIM	100 000,00		
9201310	CONTENEURISATION 2013-2016	400 000,00		1 950 000,00
9201320	CONTENEURS ENTERRES	170 000,00		90 000,00
9201410	CONTENEURS AERIENS	65 000,00		65 000,00
9201420	ACQUISITION CONTENEURS DTRIS			
	Total des dépenses d'équipement	1 185 000,00		2 605 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00		100 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	100 000,00		100 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	100 000,00		100 000,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)	72 800,00		80 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	72 800,00		80 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 357 800,00		2 785 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des	1 357 800,00	2 785 000,00
---	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 785 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	30 000,00		
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	30 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	646 180,00		1 830 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	646 180,00		1 830 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	676 180,00		1 830 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)	72 800,00		80 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	72 800,00		80 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	748 980,00		1 910 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	95 820,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	513 000,00		875 000,00
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	51 600,00		13 000,00
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			110 000,00
28158	AMORTISSEMENTS DES AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	460 200,00		750 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	1 200,00		2 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	608 820,00		875 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	608 820,00		875 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	1 357 800,00		2 785 000,00
---	--------------	--	--------------

	RESTES A REALISER N-1 (10)		+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		+
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=
			2 785 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201310(1)
LIBELLE : CONTENEURISATION 2013-2016

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 360 949,12			1 950 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 360 949,12			1 950 000,00	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	2 360 949,12			1 950 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour Information		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	1 950 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201320(1)
LIBELLE : CONTENEURS ENTERRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	188 973,34			90 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	188 973,34			90 000,00	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	188 973,34			90 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour Information		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	90 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201410(1)

LIBELLE : CONTENEURS AERIENS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	140 819,36			65 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	140 819,36			65 000,00	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	140 819,36			65 000,00	
	TECHNIQUES AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	65 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (MOIS TOUTS ET 105)														
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
MIS0390EUR 7M	SFIL CAFFIL	01/07/2015	01/07/2015	01/07/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,55 %	2,55	2,59	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Emprunts et dettes au 01/01/2019												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 700 000,00						100 000,00	43 952,08	20 740,00
1641 Emprunts en euros (total)				1 700 000,00						100 000,00	43 952,08	20 740,00
MIS0390EUR 7M	N		A-1	1 700 000,00	16,5	F	Taux fixe à 2,55 %	2,59		100 000,00	43 952,08	20 740,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		1 700 000,00						100 000,00	43 952,08	20 740,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	1 700 000 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Plantations	20 ans	11-déc-18
	Aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	11-déc-18
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	Conteneurs enterrés et aériens	15 ans	11-déc-18
	Conteneurisations	15 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			100 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		100 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 000,00			100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			875 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			875 000,00
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		13 000,00
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		110 000,00
28158	AMORTISSEMENTS DES AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		750 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT		2 000,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	875 000,00				875 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	100 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	875 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	+775 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : Remboursement de conteneurs pour les communes				Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers			80 000,00	80 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)			80 000,00	80 000,00
RECETTES (b)				
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)			80 000,00	80 000,00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)			80 000,00	80 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont / TEMPS NON COMPLET
FILIERE TECHNIQUE		14	14	0
Adjoint technique	C	1	1	
Adjoint technique principal 1ere classe	C	7	7	
Adjoint technique principal 2eme classe	C	6	6	

TOTAL GENERAL		14	14	0
----------------------	--	-----------	-----------	----------

Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

**PARTICIPATIONS
INTERCOMMUNALES
2019**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA REGION MULHOUSIENNE
COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS

* * *

EXERCICE 2019

**Contribution des communes aux frais d'administration générale
et aux frais de fonctionnement des installations**

*Répartition calculée en fonction de la population officielle au 01/01/2018, les chiffres
de la population au 01/01/2019 n'étant pas connu au moment de l'élaboration du BP 2019.*

MONTANT TOTAL DE LA CONTRIBUTION :		en 2019	en 2018	Var %
Montant HT :		5 300 000 €	5 200 000 €	1,9%
Montant TTC : TVA 10%		5 830 000 €	5 720 000 €	1,9%
€ TTC / an / habitant :		21,36 €	19,28 €	10,8%

	COLLECTIVITES MEMBRES	POP	TAUX PARTICIP %	MONTANT PARTICIPATION REELLE Euros HT	MONTANT TOTAL PARTICIP. Euros TTC	COLLECTIVITES MEMBRES
1	m2A	272 985	100,00%	5 300 000,00 €	5 830 000,00 €	m2A
1	HEIMSBRUNN	1 302	0,477%	25 278,31 €	27 806,14 €	HEIMSBRUNN
2	GALFINGUE	804	0,295%	15 609,65 €	17 170,61 €	GALFINGUE
3	ILLZACH	14 626	5,358%	283 963,59 €	312 359,95 €	ILLZACH
4	PFASTATT	9 423	3,452%	182 947,42 €	201 242,16 €	PFASTATT
5	STEINBRUNN-LE-BAS	688	0,252%	13 357,51 €	14 693,26 €	STEINBRUNN-LE-BAS
6	WITTELSHEIM	10 384	3,804%	201 605,22 €	221 765,74 €	WITTELSHEIM
	BASSIN POTASSIQUE	48 535	17,779%	942 306,35 €	1 036 536,99 €	BASSIN POTASSIQUE
7	BERRWILLER	1 183	0,433%	22 967,93 €	25 264,72 €	BERRWILLER
8	BOLLWILLER	3 848	1,410%	74 708,87 €	82 179,75 €	BOLLWILLER
9	FELDKIRCH	972	0,356%	18 871,37 €	20 758,50 €	FELDKIRCH
10	KINGERSHEIM	13 143	4,815%	255 171,16 €	280 688,28 €	KINGERSHEIM
11	PULVERSHEIM	2 921	1,070%	56 711,18 €	62 382,29 €	PULVERSHEIM
12	RICHWILLER	3 590	1,315%	69 699,80 €	76 669,78 €	RICHWILLER
13	RUELISHEIM	2 278	0,834%	44 227,34 €	48 650,07 €	RUELISHEIM
14	STAFFELFELDEN	3 911	1,433%	75 932,01 €	83 525,21 €	STAFFELFELDEN
15	UNGERSHEIM	2 177	0,797%	42 266,43 €	46 493,07 €	UNGERSHEIM
16	WITTENHEIM	14 512	5,316%	281 750,28 €	309 925,31 €	WITTENHEIM
	Secteur m2A historique	124 940	45,768%	2 425 708,37 €	2 668 279,21 €	Secteur m2A historique
17	LUTTERBACH	6 331	2,319%	122 916,28 €	135 207,90 €	LUTTERBACH
18	MORSCHWILLER LE BAS	3 667	1,343%	71 194,75 €	78 314,23 €	MORSCHWILLER LE BAS
19	MULHOUSE	110 370	40,431%	2 142 832,02 €	2 357 115,23 €	MULHOUSE
20	REININGUE	1 965	0,720%	38 150,45 €	41 965,49 €	REININGUE
21	ZILLISHEIM	2 607	0,955%	50 614,87 €	55 676,36 €	ZILLISHEIM
	Secteur COLLINES	25 077	9,186%	486 869,61 €	535 556,57 €	Secteur COLLINES
22	BRUEBACH	1 059	0,388%	20 560,47 €	22 616,52 €	BRUEBACH
23	BRUNSTATT-DIDENHEIM	7 866	2,881%	152 718,28 €	167 990,11 €	BRUNSTATT-DIDENHEIM
24	ESCHENTZWILLER	1 505	0,551%	29 219,55 €	32 141,51 €	ESCHENTZWILLER
25	FLAXLANDEN	1 454	0,533%	28 229,39 €	31 052,33 €	FLAXLANDEN
26	RIEDISHEIM	12 151	4,451%	235 911,50 €	259 502,65 €	RIEDISHEIM
27	ZIMMERSHEIM	1 042	0,382%	20 230,42 €	22 253,46 €	ZIMMERSHEIM
	Secteur ILE NAPOLEON	29 781	10,909%	578 197,70 €	636 017,47 €	Secteur ILE NAPOLEON
28	BALDERSHEIM	2 608	0,955%	50 634,28 €	55 697,71 €	BALDERSHEIM
29	BATTENHEIM	1 508	0,552%	29 277,80 €	32 205,58 €	BATTENHEIM
30	DIETWILLER	1 442	0,528%	27 996,41 €	30 796,05 €	DIETWILLER
31	HABSHEIM	4 758	1,743%	92 376,50 €	101 614,15 €	HABSHEIM
32	RIXHEIM	13 990	5,125%	271 615,66 €	298 777,22 €	RIXHEIM
33	SAUSHEIM	5 475	2,006%	106 297,05 €	116 926,75 €	SAUSHEIM
	Secteur PFRS	7 425	2,720%	144 156,27 €	158 571,90 €	Secteur PFRS
34	BANTZENHEIM	1 637	0,600%	31 782,33 €	34 960,57 €	BANTZENHEIM
35	CHALAMPE	955	0,350%	18 541,31 €	20 395,44 €	CHALAMPE
36	HOMBOURG	1 304	0,478%	25 317,14 €	27 848,86 €	HOMBOURG
37	NIFFER	961	0,352%	18 657,80 €	20 523,58 €	NIFFER
38	OTTMARSHEIM	1 760	0,645%	34 170,38 €	37 587,41 €	OTTMARSHEIM
39	PETIT LANDAU	808	0,296%	15 687,31 €	17 256,04 €	PETIT LANDAU
	TOTAUX	272 985	100,00%	5 300 000,0	5 830 000,0	TOTAUX

D) BUDGET ANNEXE
« ASSAINISSEMENT »

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 24680025400046	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SIVOM MULHOUSE
---	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 05 ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...] NEANT

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont budgétaires (délibération du 30 octobre 2018).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 636 250,00	15 636 250,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE		
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	002 RESULTAT D'		
O	EXPLOITATION REPORTE (2)		
R	=	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION	15 636 250,00	15 636 250,00
S	D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	31 912 500,00	31 912 500,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE		
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA		
O	SECTION D'INVESTISSEMENT		
R	REPORTE (2)		
T	=	=	=
S	TOTAL DE LA SECTION	31 912 500,00	31 912 500,00
	D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	47 548 750,00	47 548 750,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 029 200,00			10 904 050,00	10 904 050,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	697 500,00			780 000,00	780 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 295 000,00			1 294 300,00	1 294 300,00
	Total des dépenses de gestion des services	13 021 700,00			12 978 350,00	12 978 350,00
66	CHARGES FINANCIERES	430 000,00			390 000,00	390 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	190 500,00			140 500,00	140 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	13 642 200,00			13 508 850,00	13 508 850,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	221 550,00			167 400,00	167 400,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 611 250,00			1 960 000,00	1 960 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	1 832 800,00			2 127 400,00	2 127 400,00
	TOTAL	15 475 000,00			15 636 250,00	15 636 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 636 250,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	12 776 000,00			12 972 000,00	12 972 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 601 000,00			1 500 850,00	1 500 850,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000 900,00			1 006 300,00	1 006 300,00
	Total des recettes de gestion des services	15 377 900,00			15 479 150,00	15 479 150,00
76	PRODUITS FINANCIERS	4 000,00			4 000,00	4 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	15 381 900,00			15 483 150,00	15 483 150,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	93 100,00			153 100,00	153 100,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	93 100,00			153 100,00	153 100,00
	TOTAL	15 475 000,00			15 636 250,00	15 636 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 636 250,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	1 974 300,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000,00			5 671 800,00	5 671 800,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	777 300,00			270 500,00	270 500,00
	Total des opérations d'équipement	13 470 000,00			24 139 000,00	24 139 000,00
	Total des dépenses d'équipement	14 297 300,00			30 081 300,00	30 081 300,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 044 600,00			960 100,00	960 100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 044 600,00			960 100,00	960 100,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)				368 000,00	368 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 341 900,00			31 409 400,00	31 409 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	93 100,00			153 100,00	153 100,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	350 000,00			350 000,00	350 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	443 100,00			503 100,00	503 100,00
	TOTAL	15 785 000,00			31 912 500,00	31 912 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 912 500,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2018	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 877 125,00			2 448 000,00	2 448 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	8 835 645,00			26 019 100,00	26 019 100,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000,00				
	Total des recettes d'équipement	12 912 770,00			28 467 100,00	28 467 100,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	285 430,00			250 000,00	250 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00			350 000,00	350 000,00
	Total des recettes financières	635 430,00			600 000,00	600 000,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)	54 000,00			368 000,00	368 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 602 200,00			29 435 100,00	29 435 100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	221 550,00			167 400,00	167 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 611 250,00			1 960 000,00	1 960 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	350 000,00			350 000,00	350 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 182 800,00			2 477 400,00	2 477 400,00
	TOTAL	15 785 000,00			31 912 500,00	31 912 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 912 500,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	1 974 300,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 904 050,00		10 904 050,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	780 000,00		780 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 294 300,00		1 294 300,00
66	CHARGES FINANCIERES	390 000,00		390 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	140 500,00		140 500,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		167 400,00	167 400,00
042	OP ORDRE ENTRE TRANS SECTION		1 960 000,00	1 960 000,00
	Dépenses d'exploitation - Total	13 508 850,00	2 127 400,00	15 636 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 636 250,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		93 100,00	93 100,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	960 100,00		960 100,00
	Total des opérations d'équipement	24 139 000,00		24 139 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	5 671 800,00		5 671 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	270 500,00		270 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		350 000,00	350 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	368 000,00		368 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)		60 000,00	60 000,00
3...	STOCKS			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	31 409 400,00	503 100,00	31 912 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 912 500,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	12 972 000,00		12 972 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 500 850,00		1 500 850,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 006 300,00		1 006 300,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		93 100,00	93 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS	4 000,00		4 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		60 000,00	60 000,00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		15 483 150,00	153 100,00	15 636 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 636 250,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	250 000,00		250 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 448 000,00		2 448 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	26 019 100,00		26 019 100,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		350 000,00	350 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00		350 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 900 000,00	1 900 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)	368 000,00		368 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)		60 000,00	60 000,00
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		167 400,00	167 400,00
Recettes d'investissement - Total		29 435 100,00	2 477 400,00	31 912 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 31 912 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	11 029 200,00		10 904 050,00
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 500,00		2 000,00
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	200 000,00		200 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	880 000,00		980 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00		1 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00		500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 500,00		4 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			500,00
6125	CREDIT BAIL IMMOBILIER	100,00		100,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	40 000,00		5 000,00
61521	ENTRETIEN TERRAIN	30 000,00		30 000,00
61523	ENTRETIEN RESEAUX	258 000,00		254 000,00
61528	ENTRETEIN AUTRES	30 000,00		18 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	2 000,00		2 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	7 000,00		4 000,00
6156	MAINTENANCE	1 000,00		2 000,00
6161	MULTIRISQUES	102 000,00		100 000,00
6168	AUTRES	1 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	26 000,00		135 000,00
618	DIVERS	41 000,00		20 000,00
6226	HONORAIRES	25 000,00		16 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	12 000,00		21 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS			500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	7 300,00		7 000,00
6237	PUBLICATIONS	300,00		300,00
6248	DIVERS	1 000,00		1 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 500,00		2 500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	15 000,00		8 500,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	235 000,00		234 300,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 905 000,00		7 652 850,00
63512	TAXES FONCIERES	1 500,00		1 500,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 200 000,00		1 200 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	697 500,00		780 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	487 500,00		540 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	210 000,00		240 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 295 000,00		1 294 300,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEURS	60 000,00		60 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 235 000,00		
65888	REMBOURSEMENT CHARGES BUDGET GENERAL			1 234 300,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		13 021 700,00		12 978 350,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	430 000,00		390 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	430 000,00		390 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	190 500,00		140 500,00
673	TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	85 500,00		85 500,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	5 000,00		5 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00		50 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		13 642 200,00		13 508 850,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	221 550,00		167 400,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	1 611 250,00		1 960 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 611 250,00		1 900 000,00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			60 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 832 800,00		2 127 400,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 832 800,00		2 127 400,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 475 000,00		15 636 250,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 636 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	12 776 000,00		12 972 000,00
704	TRAVAUX	153 000,00		155 000,00
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 110 000,00		11 300 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	6 000,00		6 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 507 000,00		1 511 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 601 000,00		1 500 850,00
741	PRIMES D'EPURATION	1 300 000,00		1 200 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	301 000,00		300 850,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000 900,00		1 006 300,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	5 900,00		6 300,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	990 000,00		1 000 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		15 377 900,00		15 479 150,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	4 000,00		4 000,00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	4 000,00		4 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 381 900,00		15 483 150,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)/(9)	93 100,00		153 100,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	93 100,00		93 100,00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS			60 000,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		93 100,00		153 100,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total	15 475 000,00		15 636 250,00
---	----------------------	--	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			15 636 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	50 000,00		5 671 800,00
2111	TERRAINS NUS	50 000,00		50 000,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			5 621 800,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	777 300,00		270 500,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	777 300,00		270 500,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	13 470 000,00		24 139 000,00
9000	ACCESSOIRES DE VOIRIE	150 000,00		
9001	TRAVAUX DIVERS	600 000,00		
9002	TRAVAUX EAUX PLUVIALES	180 000,00		
9003	REHAUSSE TAMPONS ET REGARDS	120 000,00		
9004	PLAN DE ZONAGE	20 000,00		
9005	BASSINS VERSANTS RURAUX	50 000,00		
9008	CONTROLE RESEAU CAMERA	100 000,00		
9010	STATION DE RELEVAGE	150 000,00		
9013	REHABILITATION RES ASS	400 000,00		
90161	GD VAUBAN	1 400 000,00		4 470 000,00
90162	GD SEUILS ET VANNES	1 350 000,00		4 440 000,00
90163	GD SALLE PILOTAGE SITE TURGOT ILLZACH			5 000,00
90164	GD BASSIN ECLUSE PFASTATT			80 000,00
90165	GD BASSIN RUE CHARTE RIEDISHEIM	960 000,00		1 600 000,00
90166	GD BASSIN BVD STOESSEL MULHOUSE			80 000,00
90167	GD BASSIN RUE DU MOULIN MORSCHWILLER			40 000,00
90168	GD BASSIN RUE DE QUIMPER MULHOUSE	900 000,00		500 000,00
9021	TURGOT LAVEUR SABLE			
9026	DIAGNOSTIC ILLSTEINBAECHLEIN			
9027	ETUDE ECP REININGUE	70 000,00		
91003	KINGERSHEIM RUES DOLLER ET LARGUE			370 000,00
91106	LUTTERBACH RUE DE GAULLE			
91107	LUTTERBACH RUE DES SEIGNEURS	65 000,00		
91108	LUTTERBACH RUE DE LA PAIX			172 000,00
91201	MORSCHWILLER RUE DU PUITS			
91303	MULHOUSE RUE DES CARRIERES	10 000,00		
91906	RIXHEIM RUE DES BERGERS			
92504	ZILLISHEIM HOHRAIN	120 000,00		
92505	ZILLISHEIM VALLEE	150 000,00		
92602	ZIMMERSHEIM BASSIN RUE DES CARRIERES			
940	STEP SAUSHEIM	500 000,00		
9404	DIDENHEIM ROUTE DE DORNACH			
941	GER GENIE CIVIL SAUSHEIM	100 000,00		
942	TRX HORS GER SAUSHEIM			550 000,00
943	METHANISATION STEP SAUSHEIM	5 315 000,00		11 760 000,00
946	GER STEP RUELISHEIM	50 000,00		
947	STEP SAUSHEIM TRX EPAISSISSEUR	550 000,00		
9504	ESCHENTZWILLER RUE BONBONNIERE	115 000,00		
961	GER STEP PULVERSHEIM	10 000,00		
970	LAGUNE BERRWILLER	5 000,00		
9702	FLAXLANDEN KIRCHMATTENGRABEN	10 000,00		
980	STEP FELDKIRCH	5 000,00		72 000,00
981	GER STEP FELDKIRCH	15 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	14 297 300,00		30 081 300,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 044 600,00		960 100,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 009 500,00		925 000,00
1678	PSI	35 100,00		35 100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	1 044 600,00		960 100,00
4581	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			368 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			368 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	15 341 900,00		31 409 400,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	93 100,00		153 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	93 100,00		153 100,00
139111	AGENCE DE L'EAU	61 750,00		61 845,00
13913	DEPARTEMENTS	24 360,00		24 360,00
13914	COMMUNES	3 150,00		3 150,00
13918	AUTRES	3 840,00		3 745,00
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES			60 000,00
	Charges transférées			
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (9)	350 000,00		350 000,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	350 000,00		350 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		443 100,00		503 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 785 000,00		31 912 500,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				31 912 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 877 125,00		2 448 000,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	3 877 125,00		2 448 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	8 835 645,00		26 019 100,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	8 835 645,00		26 019 100,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000,00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	200 000,00		
Total des recettes d'équipement		12 912 770,00		28 467 100,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	285 430,00		250 000,00
10222	F.C.T.V.A.	285 430,00		250 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00		350 000,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	350 000,00		350 000,00
Total des recettes financières		635 430,00		600 000,00
4582	OPERATION SOUS MANDAT	54 000,00		368 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		54 000,00		368 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		13 602 200,00		29 435 100,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2018	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	221 550,00		167 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	1 611 250,00		1 960 000,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 600 000,00		1 880 750,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 000,00		18 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	1 250,00		1 250,00
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES			60 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION		1 832 800,00		2 127 400,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	350 000,00		350 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	350 000,00		350 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 182 800,00		2 477 400,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	15 785 000,00		31 912 500,00
---	---------------	--	---------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (9)			
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			31 912 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)
LIBELLE : GD VAUBAN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	231 179,32			4 470 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	231 179,32			4 470 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	231 179,32			4 470 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	4 470 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90162 (1)
LIBELLE : GD SEUILS ET VANNES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	443 105,10			4 440 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	443 105,10			4 440 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	443 105,10			4 440 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			1 155 000,00
13	Subventions d'investissement		1 155 000,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		1 155 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	3 285 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)
LIBELLE : GD VAUBAN
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90163 (1)
LIBELLE : GD SALLE PILOTAGE SITE TURGOT ILLZACH

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	325 859,96			5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	325 859,96			5 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	325 859,96			5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	5 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90164 (1)
LIBELLE : GD BASSIN ECLUSE PFASTATT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES				80 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				80 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				80 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	80 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)
LIBELLE : GD VAUBAN
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90165 (1)
LIBELLE : GD BASSIN RUE CHARTE RIEDISHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES				1 600 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				1 600 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				1 600 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	1 600 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90166 (1)
LIBELLE : GD BASSIN BVD STOESSSEL MULHOUSE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES				80 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				80 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				80 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	80 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)

LIBELLE : GD VAUBAN

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90167 (1)

LIBELLE : GD BASSIN RUE DU MOULIN MORSCHWILLER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles				40 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				40 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RÉSULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	40 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90168 (1)

LIBELLE : GD BASSIN RUE DE QUIMPER MULHOUSE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles				500 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				500 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RÉSULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	500 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)

LIBELLE : GD VAUBAN

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9027 (1)

LIBELLE : ETUDE ECP REININGUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	44 551,20				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	44 551,20				

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		30 000,00
13 Subventions d'investissement		30 000,00
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	30 000,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 91003 (1)

LIBELLE : KINGERSHEIM RUES DOLLER ET LARGUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES				370 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				370 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				370 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	370 000,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)

LIBELLE : GD VAUBAN

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 91106 (1)

LIBELLE : LUTTERBACH RUE DE LA PAIX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	787,97			172 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	787,97			172 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	787,97			172 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	172 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 942 (1)

LIBELLE : TRX HORS GER SAUSHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	31 980,00			550 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	31 980,00			550 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	31 980,00			550 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	550 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)
LIBELLE : GD VAUBAN
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 943 (1)
LIBELLE : METHANISATION STEP SAUSHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	962 078,05			11 760 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	962 078,05			11 760 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	962 078,05			11 760 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			1 263 000,00
13	Subventions d'investissement		1 263 000,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		1 263 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	10 487 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 980 (1)
LIBELLE : STEP FELDKIRCH

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	123 376,04			72 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	123 376,04			72 000,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	123 376,04			72 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	72 000,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 212 466,24									
1641 Emprunts en euros (total)					17 212 466,24									
1	DEXIA CL	10/03/2005	26/04/2005	01/05/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3,73 %	3,79	3,85	EUR	A	C	O	A-1
24	CAISSE D'EPARGNE	17/08/2000	17/08/2000	31/03/2004	278 132,92	F	Taux fixe à 5,73 %	5,73	5,85	EUR	T	P	O	A-1
28	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2007	27/12/2007	31/03/2008	450 000,00	F	Taux fixe à 4,48 %	4,48	4,56	EUR	T	P	O	A-1
33	DEXIA CL	05/11/2007	05/11/2007	01/09/2008	2 000 000,00	C	Taux fixe 4,79% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé)	4,79	4,86	EUR	A	P	O	B-1
37	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	01/01/2011	31/03/2011	373 333,32	F	Taux fixe à 3,76 %	3,76	3,81	EUR	T	C	O	A-1
MIS277922EUR 2	SFIL CAFFIL	26/04/2012	01/07/2012	01/06/2013	4 111 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85	4,92	EUR	A	C	O	A-1
MIS503990EUR 7M	SFIL CAFFIL	01/07/2015	01/07/2015	01/07/2016	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2,55 %	2,55	2,59	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					350 160,00									
1681 Autres emprunts (total)					350 160,00									
12098	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/11/2008	01/11/2008	01/02/2010	66 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
12099	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/11/2008	01/11/2008	01/02/2010	107 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
12188	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/02/2011	01/02/2011	01/02/2012	24 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
12189	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/02/2011	01/02/2011	01/02/2012	10 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
12190	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/02/2012	01/02/2012	01/02/2013	31 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
12401	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/02/2013	01/02/2013	01/02/2014	42 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
12402	Agence de l'Eau Rhin Meuse	01/02/2014	01/02/2014	01/02/2015	67 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					17 582 626,24									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Emprunts et dettes au 01/01/2019												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)				10 432 878,10						922 217,74	384 127,37	180 455,02
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				10 432 878,10						922 217,74	384 127,37	180 455,02
1641 Emprunts en euros (total)	N		A-1	2 400 000,00	11,33	F	Taux fixe à 3,79 %	3,85		200 000,00	92 223,33	56 513,11
24	N		A-1	48 259,61	2	F	Taux fixe à 5,73 %	5,85		23 443,59	2 287,50	0,00
28	N		A-1	150 702,05	4	F	Taux fixe à 4,48 %	4,56		35 196,49	6 165,63	0,00
33	N		B-1	683 249,90	3,67	C	Taux fixe 4,79% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Positif)	4,86		158 522,09	33 182,22	0,00
37	N		A-1	159 999,88	6	F	Taux fixe à 3,76 %	3,81		26 666,68	5 640,00	0,00
MIS277922EUR-2	N		A-1	2 740 666,66	11,42	F	Taux fixe à 4,85 %	4,92		228 388,89	134 768,48	72 091,90
MIS50399EUR 7M	N		A-1	4 250 000,00	16,5	F	Taux fixe à 2,55 %	2,59		250 000,00	109 890,21	51 850,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				102 394,00						35 016,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				102 394,00						35 016,00	0,00	0,00
12098	N		A-1	6 600,00	0,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		6 600,00	0,00	0,00
12099	N		A-1	10 750,00	0,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		10 750,00	0,00	0,00
12188	N		A-1	7 200,00	2,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		2 400,00	0,00	0,00
12189	N		A-1	3 150,00	2,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		1 050,00	0,00	0,00
12190	N		A-1	12 624,00	3,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		3 156,00	0,00	0,00
12401	N		A-1	21 450,00	4,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		4 290,00	0,00	0,00
12402	N		A-1	40 620,00	5,08	F	Taux fixe à 0 %	0,00		6 770,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		10 535 272,10						957 233,74	384 127,37	180 455,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
	IV
	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
33	DEXIA CL	2 000 000,00	683 249,90	1	14,83		Taux fixe 4,79% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Positif)	Taux fixe 4,79% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Positif)	85 182,22	Taux fixe 4,79% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Positif)	4,86	33 182,22		6,49
TOTAL (B)		2 000 000,00	683 249,90									33 182,22		6,49
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		2 000 000,00	683 249,90									33 182,22		6,49

1) Récapituler les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du niveau de risque de l'emprunt.

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13					
	% de l'encours	93,51%					
	Montant en euros	9 852 022 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	6,49%					
	Montant en euros	683 250 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	11-déc-18
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	GROS EQUIPEMENTS	20 ans	11-déc-18
	- STEP et gros postes de pompes		
	- vannes, clapets, seuils GD		
	-équipement méthanisation		
	ELEC AUTOMATISMES	20 ans	11-déc-18
	PETITS EQUIPEMENTS RESEAU	15 ans	11-déc-18
	- pompes faible Kw		
	- mesures		
	- sondes		
	GENIE CIVILE STEP ET BASSIN D'ORAGE + METHANISATION	50 ans	11-déc-18
	COLLECTEURS (réseaux)	60 ans	11-déc-18
	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 ans	11-déc-18
	Réseaux de voirie	60 ans	11-déc-18
	Réseaux divers	60 ans	11-déc-18
	Matériel spécifique service ANC	2 ans	11-déc-18
	Matériel de transport	10 ans	11-déc-18
	Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	60 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			1 053 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			960 100,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		925 000,00
1678	PSI		35 100,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			93 100,00
139111	AGENCE DE L'EAU		61 845,00
13913	DEPARTEMENTS		24 360,00
13914	COMMUNES		3 150,00
13918	AUTRES		3 745,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 053 200,00			1 053 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			2 727 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)			600 000,00
10222	F.C.T.V.A.		250 000,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		350 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			2 127 400,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT		1 880 750,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		18 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		1 250,00
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES		60 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		167 400,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 727 400,00				2 727 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 053 200,00
Ressources propres disponibles (IV)	2 727 400,00
Solde (V = IV-II)(6)	1 674 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	1	solidarité internationale assainissement Madagascar	Association VOZAMA (loi Oudin)	Association	5 000,00

(1) Indiquer l'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : 17C68183 REHABILITATIONS ANC				Date de la délibération : 10/04/2015
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers	13 888,77	19 293,78		33 182,55
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)	13 888,77	19 293,78		33 182,55
RECETTES (b)				
4582 Financement par d'autres tiers (7)	11 182,80	1 236,93		12 419,73
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)	11 182,80	1 236,93		12 419,73

N° opération : 18C68045 REHABILITATIONS ANC				Date de la délibération : 10/04/2015
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers				
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
4582 Financement par d'autres tiers (7)	41 118,00			41 118,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)	41 118,00			41 118,00

N° opération : REHABILITATIONS ANC				Date de la délibération : 10/04/2015
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers			100 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)			100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)				
4582 Financement par d'autres tiers (7)			100 000,00	100 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)			100 000,00	100 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : RENOUELEMENT ET REHABILITATIONS RESEAU DMC POUR LE COMPTE DE M2A			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers			268 000,00	268 000,00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)			268 000,00	268 000,00
RECETTES (b)				
4582 Financement par d'autres tiers (7)			268 000,00	268 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)			268 000,00	268 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

SIVOM MULHOUSE - 68	BP 2019
---------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Mulhouse, le 11/12/2018
Le Président,



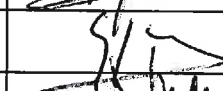
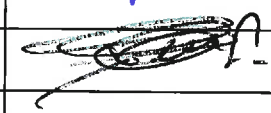
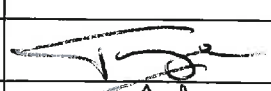
Délibéré par l'Assemblée, réunie en session ordinaire,
A Mulhouse, le 11/12/2018

Nombre de membres en exercice : 96
Nombre de membres présents : 60
Nombre de suffrages exprimés : 97
VOTES : pour : 97
contre :
abstentions :

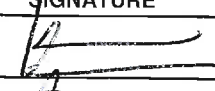
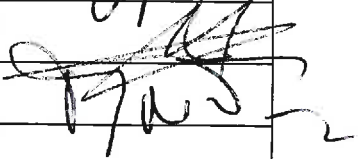
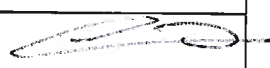
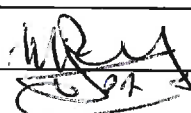
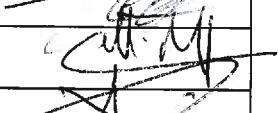
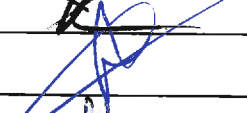
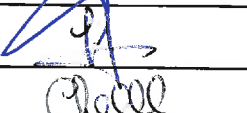
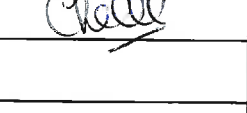
Date de convocation : 5 décembre 2018

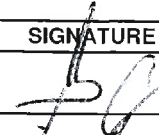
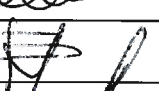
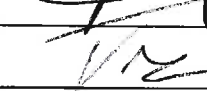
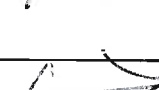
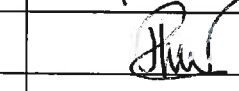
SOUS-PRÉFECTURE
17 DEC. 2018
de MULHOUSE

Les membres de l'Assemblée :

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
1	BAMOND	FABIENNE	CC Sundgau	
2	BERBETT	JOSEPH	CC Sundgau	
3	BERGDOLL	BENOIT	m2A	
4	BITSCHENE	CHRISTOPHE	m2A	
5	BLANGENWITSCH	FABIEN	Richwiller et M2a	
6	BOCKEL	JEAN-MARIE	Mulhouse et m2A	
7	BOURGUET	MICHEL	Mulhouse et m2A	
8	BROMBACHER	CHRISTIAN	Kingersheim et m2A	
9	BUCHERT	MARYVONNE	Mulhouse et m2A	
10	CENTLIVRE	ANDRE	Berrwiller	
11	CHAPRIER	ROLAND	Mulhouse	
12	DUMEZ	GUY	m2A	
13	DUSSOURD	FRANCIS	Ruelisheim et m2A	
14	EBERLIN	JEAN-PAUL	Wittelsheim	
15	EICHER	JEAN-CLAUDE	Pulversheim et m2A	
16	ENGASSER	THIERRY	m2A	
17	FISCHER	PIERRE	m2A	
18	FREUDENBERGER	JEAN-MARIE	CC Sundgau	
19	FREY	CLAUDE	Flaxlanden	
20	FRIDERICH	JEREMIE	m2A	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
21	FUCHS	CHRISTIAN	BVD	
22	GASSER	SONIA	Wittenheim	<i>Gasser</i>
23	GERHART-GROH	ANNE	Illzach	
24	GOEPFERT	BENOIT	CC Sundgau	SOUS-PRÉFECTURE
25	GOEPFERT	GERMAIN	CC Sundgau	17 DEC. 2018
26	GOLDSTEIN	DANIELE	Brunstatt-Didenheim et m2A	de MULHOUSE
27	GRISEY	SYLVIE	Mulhouse	<i>[Signature]</i>
28	GRUN	PHILIPPE	m2A	<i>[Signature]</i>
29	HATTENBERGER	JEAN-MAURICE	m2A	<i>[Signature]</i>
30	HAUSS	SERGE	Riedisheim et m2A	<i>[Signature]</i>
31	HAYE	LUDOVIC	Rixheim et m2A	<i>[Signature]</i>
32	HILLMEYER	FRANCIS	Pfastatt et m2A	<i>[Signature]</i>
33	HIRTH	ANDRE	BVD	<i>[Signature]</i>
34	HOME	ANTOINE	m2A	
35	HUBER	PHILIPPE	CC Sundgau	
36	IFFRIG	GILBERT	Eschentzwiller et m2A	<i>[Signature]</i>
37	ISSELE	RENE	Morschwiller le Bas et m2A	<i>[Signature]</i>
38	IVAIN	BERTRAND	CC Sundgau	<i>[Signature]</i>
39	JENN	FATIMA	Mulhouse	
40	JORDAN	FABIAN	m2A	
41	JOURDAIN	BERNARD	m2A	
42	JULIEN	JEAN-PAUL	Bollwiller et m2A	<i>[Signature]</i>
43	KEMPF	PIERRETTE	M2A	<i>[Signature]</i>
44	KIMMICH	JEAN	Rixheim	
45	KLAKOSZ	AGNES	Staffelfelden	<i>[Signature]</i>
46	KOLB	FRANCIS	Reiningue	<i>[Signature]</i>
47	LAUGEL	MICHEL	Zillisheim et m2A	
48	LECONTE	ALAIN	m2A	<i>[Signature]</i>
49	LUTZ	MICHELE	Mulhouse	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
50	MAITREAU	PHILIPPE	Mulhouse	
51	METZGER	HENRI	Mulhouse	
52	MILLION	LARA	Mulhouse et m2A	
53	MIMAUD	DANIELE	Sausheim et m2A	
54	MOSSER	JEAN-YVES	CC Sundgau	SOUS-PRÉFECTURE 17 DEC. 2018 de MULHOUSE
55	MOTTE	NATHALIE	Mulhouse	
56	MUTH	VINCENT	Riedisheim	
57	NEUMANN	REMI	Lutterbach et m2A	
58	NICOLAS	THIERRY	Mulhouse et m2A	
59	NOBEL	HENRI	Lutterbach et m2A	
60	NOTTER	BERNARD	Sausheim et m2A	
61	OTT	NATHALIE	Kingersheim	
62	OTTER	BERNARD	Illzach	
63	PLAS	CHRISTINE	Illzach	
64	POCHON	MICHEL	M2A	
65	POWIELAJEW	ALAIN	Wittelsheim et m2A	
66	PULEDDA	PATRICK	Mulhouse	
67	RAMBAUD	DENIS	Mulhouse	
68	RAPP	BERNARD	m2A	
69	RAPP	CATHERINE	Mulhouse	
70	RICHERT	PHILIPPE	Wittenheim et m2A	
71	ROTTNER	JEAN	Mulhouse et m2A	
72	SALZE	PIERRE	Feldkirch	
73	SCARAVELLA	PIERRE	Riedisheim et m2A	
74	SHELL	CHRISTIANE	m2A	
75	SCHILLINGER	GILLES	m2A	
76	SCHMIDLIN BEN M'BAREK	MALIKA	Mulhouse	
77	SCHNEBELEN	CHRISTIAN	m2A	
78	SCHWEITZER	CLEO	Mulhouse	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
79	SORNIN	CECILE	Mulhouse et m2A	
80	SPIEGEL	JO	Kingersheim et m2A	
81	STIMPL	MARIE- MADELEINE	Habsheim et m2A	
82	STOCKER	BERNARD	M2A	
83	STRIFFLER	MICHELE	Mulhouse et m2A	
84	STRIFFLER	PAUL-ANDRE	Mulhouse et m2A	
85	STURCHLER	PHILIPPE	Zimmersheim	
86	TOME	JEAN	M2A	
87	TRIMAILLE	PHILIPPE	Mulhouse et m2A	
88	VIOLA	ANTOINE	Brunstatt-Didenheim et m2A	
89	WALTER	JEAN-PIERRE	Mulhouse et m2A	
90	WEISBECK	JOSEPH	Wittenheim	
91	WEISS	CLAUDE	Wittelsheim	
92	WILLEMANN	MICHEL	CC Sundgau	
93	WINNLEN	MARIE- ESTELLE	m2A	
94	WISS	JOSEPH-MAURICE	CC Sundgau	
95	WOLFF	PHILIPPE	Rixheim	
96	ZELLER	FABIENNE	Pfastatt et m2A	

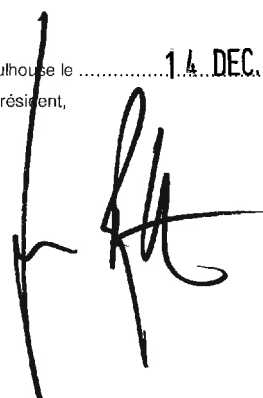
SOUS-PRÉFECTURE
17 DEC. 2018
de MULHOUSE

SUPPLEANTS

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
	BAEUMLIN	SERGE	Morschwiller-le-Bas	
	FAIVRE	JEAN-MICHEL	Ruelisheim	
	FUCHS	GILBERT	Habsheim	
	GIACUZZO	PAUL	Staffelfelden	
	GOESTER	JOSPEH	Zillisheim	
	KALUZINSKI	ALFRED	Pulversheim	
	KERN	GAELE	Richwiller	
	LECONTE	ALAIN	Reiningue	
	LIPP	PIERRE	Eschentwiller	
	LOBSTEIN	MARIE-LAURE	Zimmersheim	
	PFLIEGER	PATRICK	Bollwiller	
	SCHNEBELEN	CHRISTIAN	Flaxlanden	
	STOCKER	BERNARD	Bernwiller	
	TOME	JEAN	Feldkirch	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 14 DEC. 2018
et de la publication le..... 17 DEC. 2018

A Mulhouse le 14 DEC. 2018
Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE
17 DEC. 2018
de MULHOUSE



BUDGET PRIMITIF 2019

Sivom de la Région Mulhousienne
25 avenue du Président Kennedy BP
2287
68068 Mulhouse Cedex